

CHARTRE DE PROTECTION DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL – RECRUTEMENT FORMATEURS INTERNES

1. Pourquoi une Charte de protection de vos données à caractère personnel ?

La présente Charte s'applique aux traitements de données relatifs aux candidats intéressés par la dispensation de formations en tant que formateur interne à l'Ecole d'Administration Publique Wallonie-Bruxelles.

Votre vie privée est une priorité de l'Ecole d'Administration Publique Wallonie-Bruxelles (ci-après « EAP » ou « nous »). A cet égard, nous nous engageons à respecter les données personnelles des candidats (ci-après « Vous »), de les traiter avec le plus grand soin et en assurer le meilleur niveau de protection conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « GDPR ») et à toute loi nationale applicable.

La présente charte vous informe concernant :

- Les données personnelles que nous recueillons sur vous et les raisons de cette collecte ;
- Les modalités d'utilisation de vos données personnelles ;
- Vos droits sur vos données personnelles et les moyens de les exercer.

Date de la dernière modification : 18/03/2020

2. Lexique des principaux termes légaux utilisés dans la présente Charte

Termes fréquemment utilisés dans la présente Charte	Définition prévues par le GDPR	Explications des termes en langage usuel
Donnée à caractère personnel (ci-après désignée « données personnelles »)	Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, (ci-après dénommée "personne concernée"); est réputée être une "personne physique identifiable" une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.	Tous types d'informations qui se rapportent à une personne physique, c'est-à-dire à un individu, identifiable directement ou indirectement, en tant que personne distincte d'autres personnes. Par exemple : un nom, une photo, une empreinte, une adresse mail, un numéro de téléphone, un numéro de sécurité sociale, une adresse IP, un enregistrement vocal, vos données de navigation sur un site internet, etc.

Délégué à la protection des données	Il n'y a pas de définition du DPO dans le GDPR.	Le délégué à la protection des données (DPO) est soit un employé du responsable et/ou sous-traitant soit un tiers désigné par le responsable et/ou sous-traitant. Il est notamment chargé au sein de l'entreprise du respect du GDPR et des lois nationales applicables ainsi que de nos politiques et pratiques de gestion de vos données personnelles. Il est également chargé de la collaboration avec les autorités de contrôle. Le DPO est votre point de contact préférentiel pour toute demande concernant vos données personnelles.
Traitement	Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction;	Toute utilisation de données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (enregistrer, organiser, conserver, modifier, rapprocher avec d'autres données, transmettre, etc. des données personnelles). Par exemple : l'utilisation de vos données à des fins de gestion de votre candidature
Responsable de traitement	La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.	La personne, l'autorité publique, la société ou l'organisme qui exerce la maîtrise de vos données et qui décide de toute utilisation de celles-ci. C'est lui qui décide de créer ou de supprimer un traitement et détermine pourquoi vos données seront traitées et à qui elles seront transmises. Il est le principal responsable du respect de la protection de vos données. En l'espèce, il s'agit de l'EAP.
Sous-traitant	La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement;	Toute personne, physique ou morale, qui exécute des tâches de traitement sur les instructions et sous la responsabilité du responsable de traitement.

3. Qui est responsable de l'utilisation de vos données dans le cadre de votre relation avec nos services?

Le Responsable du Traitement de vos données personnelles est l'Ecole d'Administration Publique Wallonie-Bruxelles, organisme d'intérêt public, dont le siège est sis à 5000 NAMUR, Rue d'Harscamp 11.

Toute question ou demande concernant le traitement de vos données peut être adressée à l'adresse email suivante : vieprivee@eap-wb.be.

EAP-WB a désigné un délégué à la protection des données. Il est notamment chargé de veiller de manière indépendante à l'application interne des règles de protection et de gestion de vos données et de la collaboration avec les autorités de contrôle. Voici ses coordonnées :

EAP-WB, à l'attention du DPO, rue d'Harscamp 11, 5000 Namur
e-mail : vieprivee@eap-wb.be

4. Pourquoi recueillons-nous vos données personnelles et sur quels fondements ?

L'EAP collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature pour devenir formateur interne des services du Gouvernement de la Communauté française, du Gouvernement de la Région wallonne, et des organismes d'intérêt public qui en dépendent..

Le fondement juridique au traitement de vos données personnelles pour cette finalité est l'exécution d'une mesure précontractuelle (Article 6.1.b) du GDPR) ainsi que l'intérêt légitime de l'EAP à traiter les données de ses candidats (Article 6.1.f) du GDPR).

Les arrêtés du Gouvernement wallon du 27/10/2016 et du Gouvernement de la Communauté française du 25/01/2017 fixent les modalités de sélection et d'indemnisation des formateurs internes auprès de l'Ecole d'administration publique et des services en charge de la formation.

5. Quelles données personnelles recueillons-nous sur vous ?

L'EAP ne collecte que les données personnelles que vous nous fournissez directement dans le cadre de la procédure de candidature.

Vous trouverez ci-dessous les données personnelles que nous recueillons dans le cadre de cette finalité :

- Données d'identification personnelle (Nom, titre, adresse-mail, numéro de téléphone (privé ou/et professionnel)) ;
- Données professionnelles : Administration, Direction ou département, service, fonction, grade
- Education et formation : parcours académique, qualifications professionnelles, copie du diplôme ;
- CV, lettre de motivation et toute information que vous nous confiez lors des entretiens ;
- Références (uniquement avec votre autorisation).

6. Avec qui partageons-nous vos données personnelles ?

Dans le cadre de nos activités, il peut nous arriver de partager vos données personnelles. Bien évidemment, nous le faisons toujours de manière à garantir une protection optimale de vos données personnelles.

• 6.1. Partage de vos données personnelles avec des sous-traitants

Nos fournisseurs peuvent avoir accès à vos données personnelles pour les opérations de traitement qu'ils réalisent pour notre compte, sur nos instructions et sous notre responsabilité. Vous trouverez ci-dessous la liste des sous-traitants avec qui nous partageons vos données et leur lieu d'implantation.

Sous-traitant concerné par le partage de vos données personnelles	Lieu d'implantation du sous-traitant
ETNIC	Belgique

- **6.2. Partage de vos données personnelles avec des autorités publiques**

Nous pouvons transmettre vos données personnelles à des autorités publiques intervenant dans le cadre des formations ou en réponse à des demandes légales, y compris pour répondre aux exigences de la sécurité nationale ou de l'application de la loi.

7. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

L'EAP a déterminé des règles précises concernant la durée de conservation de vos données à caractère personnel. Dans le cadre du recrutement, vos données sont conservées jusqu'au 31 décembre de l'année qui suit votre dépôt de candidature.

8. Quels sont les droits dont vous disposez sur vos données personnelles?

Nous souhaitons vous informer de la manière la plus claire possible des droits dont vous disposez sur vos données personnelles.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif de vos droits.

A. Le droit d'accès

Vous pouvez nous demander d'accéder à l'ensemble des informations suivantes concernant :

- Les catégories de données personnelles que nous recueillons sur vous,
- Les raisons pour lesquelles nous les utilisons,
- Les catégories de personnes auxquels vos données personnelles ont été ou seront communiquées et en particulier les personnes qui se situent en dehors de l'Europe,
- La durée de conservation de vos données personnelles dans nos systèmes,
- Votre droit de nous demander de corriger, d'effacer vos données personnelles ou de limiter l'utilisation que nous faisons sur vos données personnelles et du droit de vous opposer à cette utilisation,
- Votre droit d'introduire une plainte auprès d'une autorité européenne de protection des données,
- Des informations concernant leur source lorsque nous n'avons pas recueillons vos données personnelles directement auprès de vous, ,
- La manière dont vos données personnelles sont protégées lorsque celles-ci sont transférées vers des pays hors de l'Europe.

B. Le droit de rectification

Vous pouvez demander à EAP de corriger et/ou de mettre à jour vos données personnelles.

C. Le droit à l'effacement

Vous pouvez également nous contacter à tout instant pour nous demander de supprimer les données personnelles que nous traitons sur vous, si vous vous trouvez dans l'un des cas suivants :

- Vos données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des raisons pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière;

- Pour une raison qui vous est propre, vous considérez qu'un des traitements poursuivi porte atteinte à votre vie privée et vous cause un dommage excessif ;
- Vos données personnelles ne sont pas traitées conformément au GDPR et à la loi belge ;
- Vos données personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union européenne ou par le droit national auquel EAP est soumis ;

D. Le droit à la limitation du traitement

Vous avez le droit de nous demander la limitation de vos données, c'est-à-dire le marquage (par exemple, un déplacement temporaire de vos données vers un autre système de traitement ou un verrouillage de vos données les rendant inaccessibles) de vos données personnelles enregistrées, en vue de limiter leur traitement futur.

Vous pouvez exercer ce droit lorsque :

- l'exactitude des données en question est contestée ;
- Vos données personnelles ne sont pas traitées conformément au GDPR et à la loi belge ;
- les données ne sont plus nécessaires pour atteindre les finalités initialement prévues mais ne peuvent pas encore être supprimées pour des raisons juridiques (notamment pour la constatation, l'exercice ou la défense de vos droits en justice) ;
- la décision relative à votre opposition au traitement est en cours.

En cas de limitation du traitement, vos données personnelles ne feront plus l'objet d'un quelconque traitement sans votre accord préalable, à l'exception de leur conservation (stockage).

Vos données personnelles pourront néanmoins encore être traitées pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne morale ou physique, ou encore pour des motifs importants d'intérêt public dans l'Union ou l'État membre.

En cas de limitation du traitement de certaines de vos données personnelles, nous vous tiendrons informé du moment auquel la mesure sera levée.

E. Le droit d'opposition

Vous avez le droit de vous opposer à ce que nous traitions vos données personnelles si pour une raison qui vous est propre, vous considérez qu'un des traitements poursuivi porte atteinte à votre vie privée et vous cause un dommage excessif. Vous ne pouvez en aucun cas nous empêcher de traiter vos données :

- si le traitement est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat. Par exemple, vos données doivent être traitées afin de donner suite à votre candidature ;
- si le traitement a été imposé par la loi ou un règlement ;
- si le traitement est nécessaire pour constater, exercer ou défendre des droits en justice.

9. Comment exercer vos droits ?

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser votre demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité par e-mail (vieprivee@EAP.be) ou par courrier à Ecole d'administration publique –Wallonie Bruxelles- A l'attention du DPO, Rue d'Harscamp 11, 5000 NAMUR.

N'oubliez pas de préciser l'objet de votre demande et, en cas de demande adressée par courrier, d'indiquer l'adresse à laquelle nous devons répondre.

Une réponse vous sera alors adressée dans un délai d'un mois suivant la réception de la demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois en cas de demande nécessitant des recherches approfondies ou dans le cas où EAP recevrait un nombre de demandes trop importantes.

10. Vos données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union Européenne?

Sachez que nous ne transférons aucune de vos données personnelles en dehors de l'Europe. Tous nos serveurs sont situés dans l'EEE.

11. Vous souhaitez nous contacter à propos de la présente Charte de protection de vos données personnelles et/ou introduire une réclamation auprès d'une autorité de protection des données ?

Vous avez une question ou bien une suggestion concernant la présente Charte de protection de vos données personnelles ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous contactant par email vieprivee@EAP.be, ou par courrier à :

Ecole d'administration publique Wallonie-Bruxelles
A l'attention du DPO,
Rue d'Harscamp 11, 5000 NAMUR

Nous serons ravis de vous lire et nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais.

Vous estimez que nous ne protégeons pas suffisamment vos données personnelles ?

Si vous considérez que EAP ne traite pas vos données personnelles conformément au GDPR et à la loi belge, nous vous invitons à nous contacter directement. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données.

Introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données,

- Par courrier postal :
Autorité de Protection des Données
Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles
- Par e-mail : contact@apd-gba.be

12. Comment savoir que la présente Charte de protection de vos données personnelles a été modifiée ?

La présente Charte de protection de vos données personnelles peut être modifiée à tout moment, notamment pour tenir compte d'éventuelles modifications législatives ou réglementaires et de l'évolution de nos services.

Lorsque nous publierons des modifications de la présente Charte, nous réviserons la date de « dernière mise à jour » en haut de la politique de confidentialité et décrirons les changements dans la page « Historique des modifications ».

Nous vous encourageons à consulter régulièrement cette Charte pour savoir comment EAP protège vos données personnelles.